

POLITIQUE

politique.union@sonapresse.com

Gabon-Maroc: Sylver Minko Mi Nseme présente ses lettres de créance à Mohammed VI

IL s'est réjoui et félicité de l'excellence des relations entre le Gabon et le royaume du Maroc.

J.KOMBILE MOUSSAVOU
Libreville/Gabon

L'AMBASSADEUR haut représentant de la République gabonaise près le royaume du Maroc, Sylver Aboubakar Minko Mi Nseme, a présenté, récemment, au palais royal de Rabat, ses lettres de créance au roi du Maroc, Mohammed VI. C'était au cours d'une cérémonie empreinte de sobriété et de solennité. Le diplomate gabonais s'est réjoui de l'excellence

À travers l'ouverture de cette représentation diplomatique, le Gabon a réaffirmé de manière symbolique son soutien ferme et sans ambiguïté à la «marocanité» du Sahara occidental.

des relations entre le Gabon et le royaume chérifien, à l'issue de l'entretien que lui a accordé le roi du Maroc. Ces relations sont à l'image de la coopération au beau fixe entre Libreville et Rabat. Le dernier fait marquant de celle-ci est l'inauguration, le 17 janvier dernier, du consulat général du Gabon à Laâyoune, ville située au sud du royaume du Maroc, par le ministre d'État, ministre des Affaires étrangères, Alain Claude Bilie-By-Nze, en présence de son homologue marocain Nasser Bourita. À travers l'ouverture de cette représentation diplomatique, le Gabon a réaffirmé de manière symbolique son soutien ferme et sans ambiguïté à la "marocanité" du Sahara occidental. Preuve s'il en est qu'il n'existe aucun nuage entre les deux pays. Cette solidité, suffisamment illustrée par l'existence des relations diplomatiques et de nombreux accords (Lire ci-dessous) entre les deux Nations, est fortement soutenue par les contacts régu-

liers et fréquents que le chef de l'État, Ali Bongo Ondimba, et sa majesté le roi du Maroc, Mohammed VI, entretiennent tout en ayant une convergence de vues sur un certain nombre de sujets d'intérêt commun. Notamment leur détermination à lutter sans merci contre le terrorisme et toute autre forme de violence. Précédemment ambassadeur du Gabon au Togo avec juridiction au Bénin et au Togo, Sylver Aboubakar Minko Mi Nseme succède à Abdul Razzaq Guy Kambogo.




Le nouvel ambassadeur du Gabon au Maroc, Sylver Aboubakar Minko Mi Nseme, remettant ses lettres de créance au roi Mohammed VI.

Deux nations "amies"

J.K.M
Libreville/Gabon

LE Gabon et le Maroc sont deux Nations "amies" liées par de nombreux accords dans les domaines de la formation professionnelle, l'énergie, les mines, l'environnement, le tourisme, l'enseignement supérieur, l'éducation, etc. En témoignent, entre autres, les accords de coopération culturelle et technique, accord commercial signés le 6 novembre 1974 à Rabat. Lesquels, par la suite, ont été renforcés par de nombreux autres. Notamment la Convention relative à la protection, à l'encouragement et la garantie des investissements et l'accord de coopération culturelle et scientifique, conclus le 13 janvier 1979 à Libreville. Plus près de nous, en mars 2014, à Libreville, les deux pays avaient signé une Convention de partenariat entre le groupe Attijariwafa Bank pour les activités de marché et de conseil en instrument de dette. Neuf ans auparavant, une Convention de partenariat entre l'Agence de promotion des investissements privés de la République gabonaise et l'Agence nationale pour la promotion de la petite et moyenne entreprise au Maroc avait été signée en janvier 2005, dans la capitale gabonaise. En même temps que l'accord relatif à la suppression des visas pour les détenteurs de passeports diplomatiques, de service ou spécial. Les relations entre les deux nations constituent, pour ainsi dire, un modèle de coopération sud-sud.

Les relations entre les deux nations constituent, pour ainsi dire, un modèle de coopération sud-sud.



Caisse Nationale de Sécurité Sociale

DIRECTION GENERALE

COMMUNIQUE

(Portant opération de recensement physique des pensionnés et rentiers payés par virement local)

La Caisse Nationale de Sécurité Sociale porte à la connaissance des pensionnés et rentiers régulièrement payés par virement sur le territoire national, qu'elle procédera du **03 au 28 Février 2020 de 7h30 à 15h30 à leur identification physique.**

A cet effet, il leur est demandé de se présenter dans les différentes Directions Régionales et Agences de la CNSS, **excepté celle de Libreville**, munis des pièces suivantes :

- Une (01) photo d'identité récente ;
- Une copie de la pièce d'identité en cours de validité (CNI, Passeport, Carte de Séjour et Récépissé biométrique) ;
- Un bulletin de paiement de pensions/rentes.


Les pensionnés et rentiers qui ne se présenteront pas, verront leurs paiements suspendus au mois de mars 2020.

NB : Les pensionnés et rentiers payés en espèces et par chèque ne sont pas concernés par cette opération.


« Notre Ambition : Mieux Vous Servir »

Fait à Libreville, le 17 JAN. 2020

LE DIRECTEUR GENERAL



Romaric Ghislain YOUNGOU MBODOT



Boulevard de l'Indépendance • B.P : 134 Libreville - Gabon • Tél : 01 79 12 00 • Fax : 01 74 64 25
www.cnss.ga • Facebook : caissenationaledesecuritesociale